

démographie et destin des sous-populations

Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

ANALYSE DEMOGRAPHIQUE REGIONALE DE LA MORTALITE EN BELGIQUE

TABLES MASCULINES REGIONALES 1969-1972

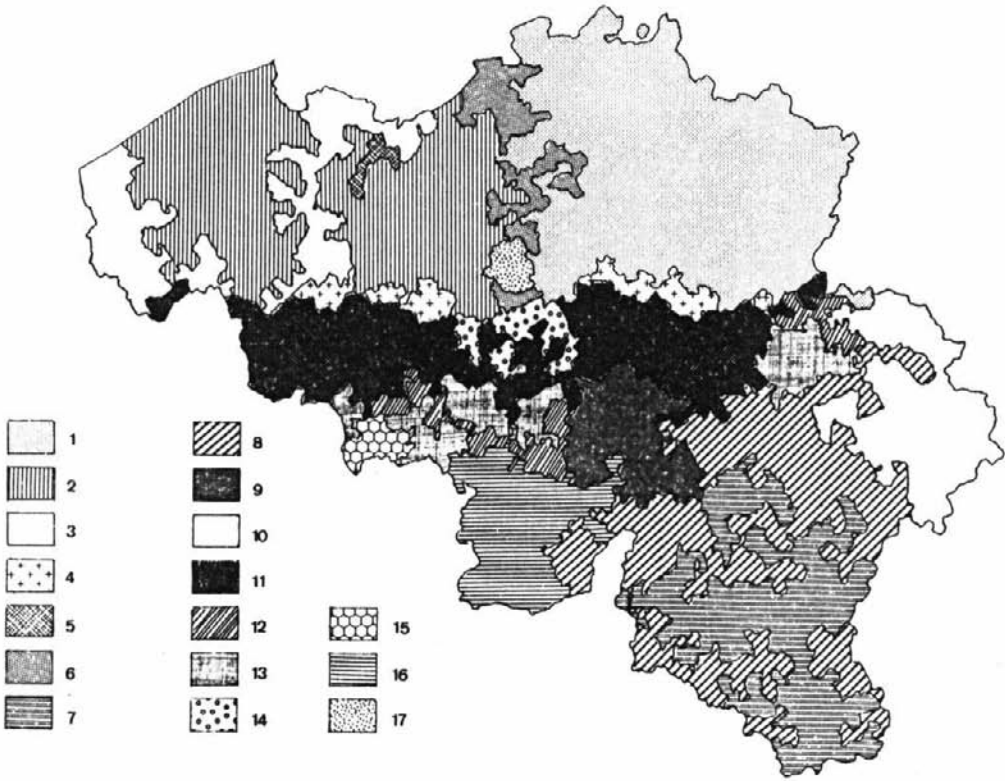
ROBERT ANDRE ET ANNE-MARIE GOSSIAUX

(Université Libre de Bruxelles, Belgique)

Cette communication reprend une partie des résultats inédits d'un travail s'inscrivant dans le cadre du Programme national de recherches en sciences sociales organisé par la Programmation de la politique scientifique. Son objet est une étude démographique de la mortalité en Belgique, aboutissant au calcul de tables régionales par sexe, pour toutes causes et pour les causes principales suivantes : maladies de l'appareil circulatoire, tumeurs, maladies de l'appareil respiratoire et accidents. Cet article se borne à une brève explication de la détermination des régions, à une présentation des tables masculines toutes causes à partir des espérances de vie et à une analyse des tables masculines des décès par maladies de l'appareil circulatoire.

I. LES REGIONS

La détermination des régions pour lesquelles les tables ont été calculées, s'appuie sur une recherche géographique de la mortalité en Belgique sur base des taux bruts de la mortalité 1968-1973 des communes. Il est nécessaire de préciser que le réseau régional dégagé par cette analyse ne pouvait être utilisé tel que, car dans certains cas, les régions étaient peu peuplées ce qui rendait irréaliste la confection de tables. On a donc procédé à des regroupements aboutissant à une subdivision en dix-sept grandes régions, six situées en pays flamand (n° 1 à 6), dix en Wallonie (n° 7 à n° 16) et une, Bruxelles-Capitale (n° 17), en zone bilingue (carte 1). La série des 2 379 communes belges de l'époque présentait une distribution normale des taux, proche de la dispersion théorique. Dès lors, il était impératif de veiller à ce que les grandes régions composées de nombreuses communes correspondent à leur tour à des distributions normales, ce que montre la figure 1 pour quatre régions. Le nord-est de la Belgique réunit 350 communes comprenant un groupement central, la Campine, constitué par 145 communes dessinant une zone continue de taux inférieurs à 8,7 p. 1 000, bordée à l'ouest et au sud par un ensemble de 205 communes, les Confins campinois, aux taux un peu plus élevés ; le nord-est de la Belgique présente 129 communes se rangeant de 8,0 à 9,9 p. 1 000 et 232 de 7,0 à 10,9 p. 1 000. L'ensemble des deux Flandres est formé par 365 communes se répartissant entre deux unités géographiques, l'une occupant le centre et l'est de la Flandre occidentale et l'autre le centre et l'est de la Flandre orientale ; la distribution apparaît normale avec 99 communes se classant de 10,0 à 10,9 p. 1 000 et 235 de 9,0 à 11,9 p. 1 000. Les agglomérations industrielles wallonnes, Liège et en Hainaut, Charleroi, le Centre et le Borinage, rassemblent 145 communes dont 52 se placent de 13,0 à 13,9 p. 1 000 et 109 de 12,0 à 14,9 p. 1 000. Enfin, dernier exemple, la Wallonie du nord couvrant la Hesbaye, le Brabant wallon et le Nord-Hainaut, constitue un ensemble de 415 communes aux taux très élevés, puisque 244 valeurs se situent de 14,0 à 17,9 p. 1 000.



CARTE 1 - DECOUPAGE REGIONAL

1. nord-est de la Belgique
2. Ensemble des deux Flandres
3. Périphérie de la Flandre occidentale
4. Sud de la Flandre orientale, Région marginales du Sud du Brabant et du Limbourg
5. Région gantoise
6. Région flamande centrale, Anvers et Brabant
7. Plateau ardennais, Lorrain, Famenne
8. Bordure ardennaise
9. Namurois
10. Hautes Fagnes, confins orientaux de la région liégeoise
11. Wallonie du Nord
12. Périphérie des agglomérations industrielles Wallonnes
13. Agglomérations industrielles Wallonnes
14. Nord du Brabant Wallon
15. Sud-Ouest de la Région de Mons
16. Entre Sambre et Meuse
17. Bruxelles capitale

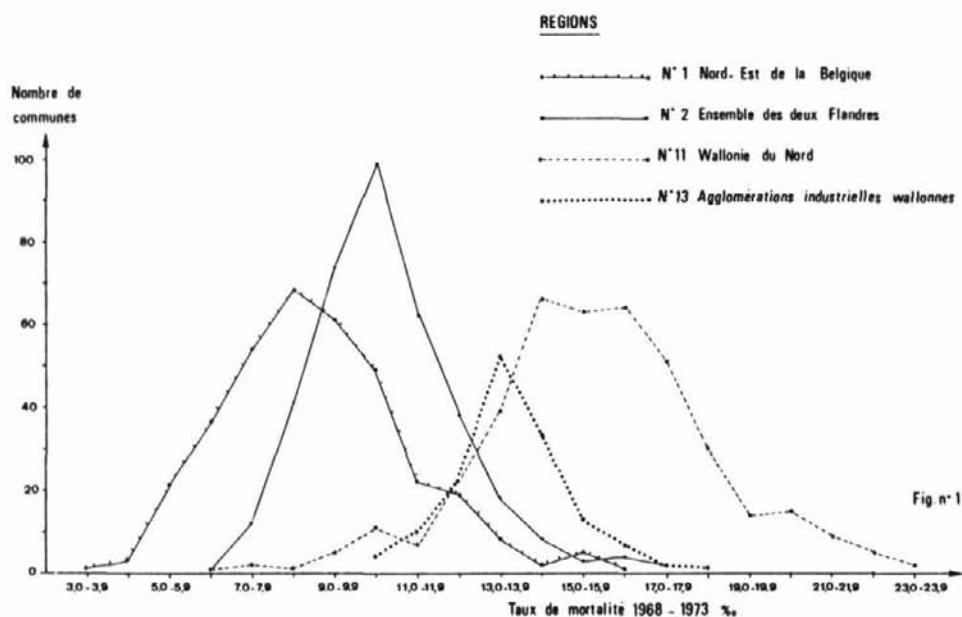


FIGURE I - Distribution des taux bruts de mortalité par commune dans les régions.

II. LES TABLES DE MORTALITE MASCULINE 1969-1972 TOUTES CAUSES

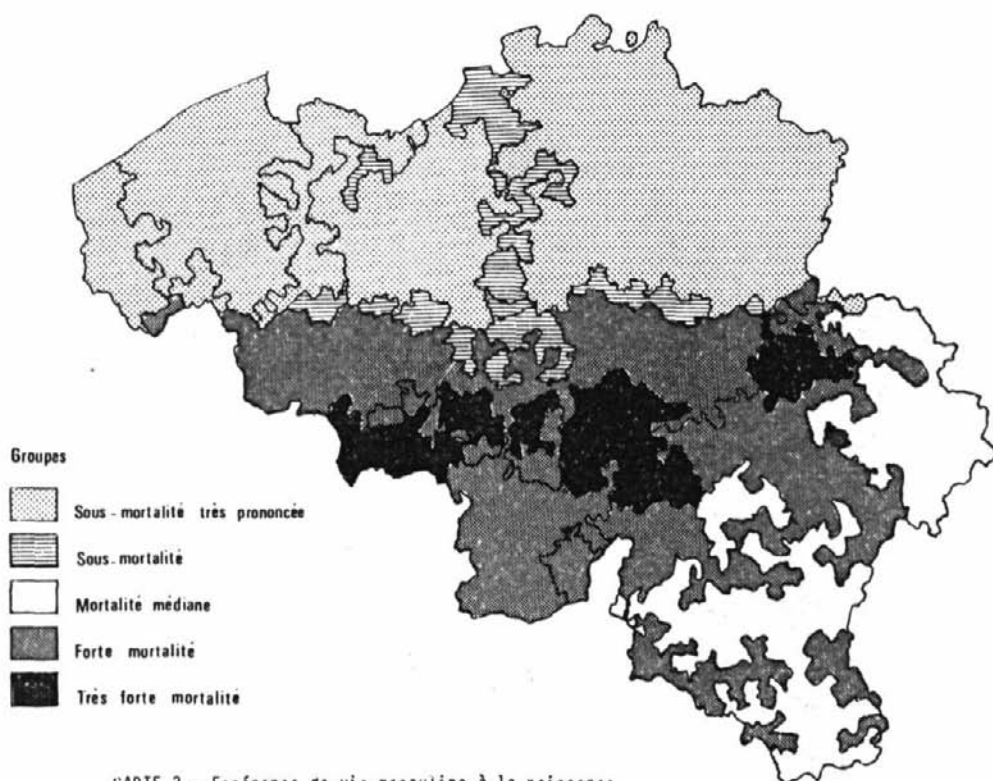
A partir des valeurs de l'espérance de vie à divers âges, on a pu distinguer cinq groupes de régions, représentatifs d'un niveau de mortalité, qui dégagent un incontestable contraste entre les pays flamand et wallon (tableau 1 et carte 2). Toutes les régions flamandes se classent dans les deux premiers groupes aux espérances de vie les plus élevées, alors que toutes les régions wallonnes se rangent dans les trois derniers groupes, à l'exception du nord du Brabant wallon qui couvre la banlieue bruxelloise située en Wallonie et qui rejoint Bruxelles-Capitale et sa banlieue flamande dans le deuxième groupe. Une comparaison avec les valeurs de la table de mortalité de la Belgique dressée par l'Institut national de statistique pour les années 1968 à 1972 (1) confirme ce contraste, puisque les régions flamandes présentent des espérances de vie équivalentes ou supérieures à la moyenne nationale.

Dans l'ensemble régional flamand, les Flandres et le nord-est de la Belgique se détachent avec les espérances de vie les meilleures alors que les régions plus urbanisées, Anvers et la banlieue flamande de Bruxelles, ainsi que Gand, possèdent des valeurs nettement plus faibles. Il faut d'ailleurs

(1) Institut national de statistiques, "Tables de mortalité 1968-1972, Bulletin de Statistique, 1975, 3, 333-414.

TABLEAU 1 - TABLES MASCULINES REGIONALES 1965 - 1972
Espérances de vie en années

| | 1er groupe | 2ème groupe | 3ème groupe | 4ème groupe | 5ème groupe | Belgique 1968-1972 |
|-----------------|--------------------------------------|---|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| e ₀ | 68,7 à 69,4 | 67,7 à 68,4 | 67,2 à 67,6 | 66,1 à 66,6 | 65,6 à 65,9 | 67,8 |
| e ₁ | 69,3 à 69,8 | 68,4 à 69,1 | 68,0 | 66,8 à 67,4 | 65,9 à 66,6 | 68,4 |
| e ₁₅ | 55,9 à 56,3 | 55,0 à 55,6 | 54,5 à 54,6 | 53,3 à 53,9 | 52,3 à 53,2 | 55,0 |
| e ₃₅ | 37,2 à 37,4 | 36,2 à 36,9 | 36,1 à 36,2 | 34,7 à 35,3 | 33,7 à 34,5 | 36,2 |
| e ₆₀ | 16,0 à 16,3 | 15,1 à 15,5 | 15,2 à 15,4 | 14,3 à 14,8 | 13,8 à 14,2 | 12,5 |
| Régions | n° 3 | n° 6 | n° 10 | n° 11 | n° 13 | |
| | Périphérie de la Flandre occidentale | Région flamande | Hautes-Fagnes | Wallonie du Nord | Agglomérations | |
| | Flandre occidentale | centrale, Anvers | confins orientaux | n° 12 | industrielles | |
| | dentale | et Brabant | taux de la région liégeoise | Périphérie des agglomérations | waltonnes | |
| | n° 2 | n° 14 | n° 7 | industrielles | Namurois | |
| | Ensemble des deux Flandres | Nord du Brabant | Plateau ardennais | Wallonnes | n° 15 | |
| | n° 1 | n° 17 | nais Lorraine-Famenne | n° 8 | sud-ouest de la région de Mons | |
| | de la Belgique | Bruxelles-Capitale | | Bordures ardennaises | | |
| | | n° 5 | n° 16 | Entre Sambre et Meuse | | |
| | | Région gantoise | n° 4 | | | |
| | | n° 4 | | | | |
| | | Sud de la Flandre orientale, | | | | |
| | | régions marginales du sud du Brabant et du Limbourg | | | | |



CARTE 2 - Espérance de vie masculine à la naissance

préciser que l'espérance de vie à la naissance est inférieure à 68 ans dans la région gantoise et que l'ensemble sud de la Flandre orientale et régions marginales du sud du Brabant et du Limbourg, situé en bordure de la limite linguistique, présente une valeur plus faible encore (67,7 ans), le minimum masculin du pays flamand.

En Wallonie, l'axe industriel de Haine-Sambre-Meuse apparaît comme la zone aux espérances de vie les plus faibles du pays. Hormis le nord du Brabant wallon, les autres régions connaissent une surmortalité par rapport à la région flamande qui est la moins marquée dans les Hautes-Fagnes, sur le Plateau ardennais et en Lorraine (carte 2). Le groupe n° 5 où l'espérance de vie à la naissance est inférieure à 66 ans, réunit les agglomérations industrielles wallonnes, le sud-ouest de la région de Mons et le Namurois. La Wallonie du nord, la périphérie des agglomérations industrielles wallonnes, les bordures boisées de l'Ardenne et l'Entre-Sambre-et-Meuse forment le groupe n° 4 où l'espérance de vie dépasse 66 ans tout en restant en-dessous de 67 ans.

III. TABLES DE MORTALITE MASCULINE 1969-1972 PAR MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE

De 1969 à 1972, les maladies de l'appareil circulatoire (rubrique VII de la liste A de la classification internationale) représentaient en Belgique 42 % de la mortalité masculine. On a calculé la proportion de décès provoqués par

cette cause pour chacune des régions ainsi que les séries statistiques des gains en années de vie obtenus en l'éliminant. Comment interpréter un tel indice ? En principe, à un niveau similaire de mortalité générale, un gain plus important en années de vie lorsqu'une cause est supprimée, indique une surmortalité selon cette cause. Toutefois, lorsque les niveaux de mortalité générale diffèrent, la prudence s'impose dans le commentaire. Explicitons en comparant la mortalité par tumeur des provinces de Flandre orientale et de Liège. Les taux de mortalité masculine par tumeur entre 50 et 74 ans sont plus faibles en Flandre orientale qu'à Liège et dès lors, l'indice standardisé de la Flandre orientale sera moins élevé que celui de Liège, dégageant une sous-mortalité flamandienne par tumeur. Or, la mortalité générale est plus forte dans la province de Liège, ce qui explique que la proportion de mortalité par tumeur est plus importante en Flandre orientale, à tel point que le gain en années de vie par la suppression des tumeurs est plus marqué dans cette province. Il s'ensuit qu'une analyse des gains en années de vie doit s'effectuer dans un même contexte de mortalité générale et s'appuyer sur les quotients de mortalité par groupes d'âges.

L'analyse des résultats a été effectuée à partir de trois niveaux de mortalité générale, déterminés sur base des groupes dégagés lors de l'étude des tables toutes causes. Dans tous les cas, on a tenu compte des gains en années de vie et des quotients quinquennaux de 45 à 79 ans. Toutefois, les tableaux de synthèse 2 et 3 ne retiennent que les probabilités de décès de 65 à 79 ans parce qu'elles suffisent pour définir les catégories d'intensité. L'ensemble de faible mortalité générale réunit toutes les régions des groupes n° 1 et n° 2 sauf la région n°4, les espérances de vie à la naissance toutes causes, variant de 67,9 à 69,4 ans. Dans ce contexte, Bruxelles-Capitale se détache comme une zone de sous-mortalité très prononcée avec les quotients de mortalité de 65 à 79 ans les plus faibles et un gain en années de vie minimum. A l'opposé, la région gantoise se distingue par une forte mortalité soulignée par les quotients de mortalité les plus élevés de 70 à 79 ans et par un gain en années de vie de 5,9 (tableau 2). Cinq régions ont des gains en années de 5,4 à 5,8 et se divisent en deux ensembles. Le premier se compose des trois régions du groupe n° 1 aux espérances de vie les plus hautes, nord-est de la Belgique, ensemble des deux Flandres et périphérie de la Flandre occidentale ; il enregistre de faibles quotients de mortalité qui traduisent une sous-mortalité par maladies de l'appareil circulatoire. Le second correspond à la région anversoise et aux banlieues flamande et wallonne de Bruxelles et se caractérise par une mortalité médiane.

L'ensemble de forte mortalité générale comporte toutes les régions appartenant aux groupes n° 4 et n° 5 ayant les espérances de vie les plus faibles, variant de 65,6 à 66,6 ans à la naissance. On peut d'abord y distinguer une région en sous-mortalité, l'Entre-Sambre-et-Meuse, où le gain en années de vie est de 4,4 comme à Bruxelles-Capitale, et où les quotients de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire sont faibles tout en restant un peu plus forts que ceux de Bruxelles-Capitale (tableau 3). Les agglomérations industrielles wallonnes et leurs périphéries enregistrent des gains en années de vie de 5,1 à 5,2 et des probabilités de décès assez faibles, proches de celles notées dans la région anversoise et les banlieues de Bruxelles, ce qui les classe dans une catégorie à mortalité médiane. Enfin, les quatre dernières régions, bordures ardennaises, Namurois, Wallonie du nord et du sud-ouest de la région de Mons subissent une très forte mortalité par maladies de l'appareil circulatoire, supérieure à celle observée dans la région gantoise, et se traduisent par des gains en années de vie de 5,7 à 6,3.

TABLEAU 2 - TABLES MASCULINES

Groupe de faible mortalité générale
 Espérances de vie à la naissance, toutes causes, 67,9 à 69,4 ans
 Intensité de décès par maladies de l'appareil circulatoire

| Quotient de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (p. 1000) | Sous-mortalité: très prononcée: de l'appareil circulatoire | Sous-mortalité par maladies de l'appareil circula- toire | Mortalité médiane: par maladies de l'appareil circu- latoire | Forte mortalité par: maladies de l'appa- reil circulatoire |
|--|--|--|--|--|
| 65 à 69 ans | 77,8 | 86,5 à 88,4 | 91,9 à 98,1 | 92,4 |
| 70 à 74 ans | 126,7 | 131,2 à 138,2 | 144,8 à 147,0 | 164,7 |
| 75 à 79 ans | 192,6 | 215,0 à 224,2 | 236,1 à 239,2 | 240,1 |
| e_0 toutes causes en années | 68,1 | 68,7 à 69,4 | 68,1 à 68,4 | 67,9 |
| Gains en années de vie par suppression des décès dus aux maladies de l'appareil circula- toire | 4,4 | 5,6 à 5,8 | 5,4 à 5,8 | 5,9 |
| Régions | n° 17 Bruxelles-Capitale | n° 1 Nord-Est de la Belgique | n° 6 Région flamande centrale, An- | n° 5 Région gantoise |
| | | n° 2 Ensemble des deux Flandres | n° 14 Nord du Brabant wallon | |
| | | n° 3 Périphérie de la Flandre occi- | | |
| | | dentale | | |

Le troisième ensemble se compose des deux régions du groupe n° 3 et de la région du groupe n° 2 à l'espérance de vie à la naissance la plus faible. On peut le considérer comme représentatif d'une mortalité générale médiane puisque les espérances de vie à la naissance varient de 67,2 à 67,7 ans. Les deux régions du groupe n° 3, plateau ardennais-Lorraine-Famennne et Hautes-Fagnes-confins orientaux de la région liégeoise enregistrent une forte mortalité par maladies de l'appareil circulatoire, inférieure cependant à la surmortalité qui caractérise les régions proches, bordures ardennaises et Namurois. Les gains en années de vie sont élevés, variant de 6,2 à 6,4. Le sud de la Flandre orientale et les régions marginales du sud du Brabant et du Limbourg forment une région où le gain en années de vie est de 5,7 et où les quotients de mortalité sont moins forts que dans les deux cas précédents, traits qui permettent de la classer parmi les situations médianes.

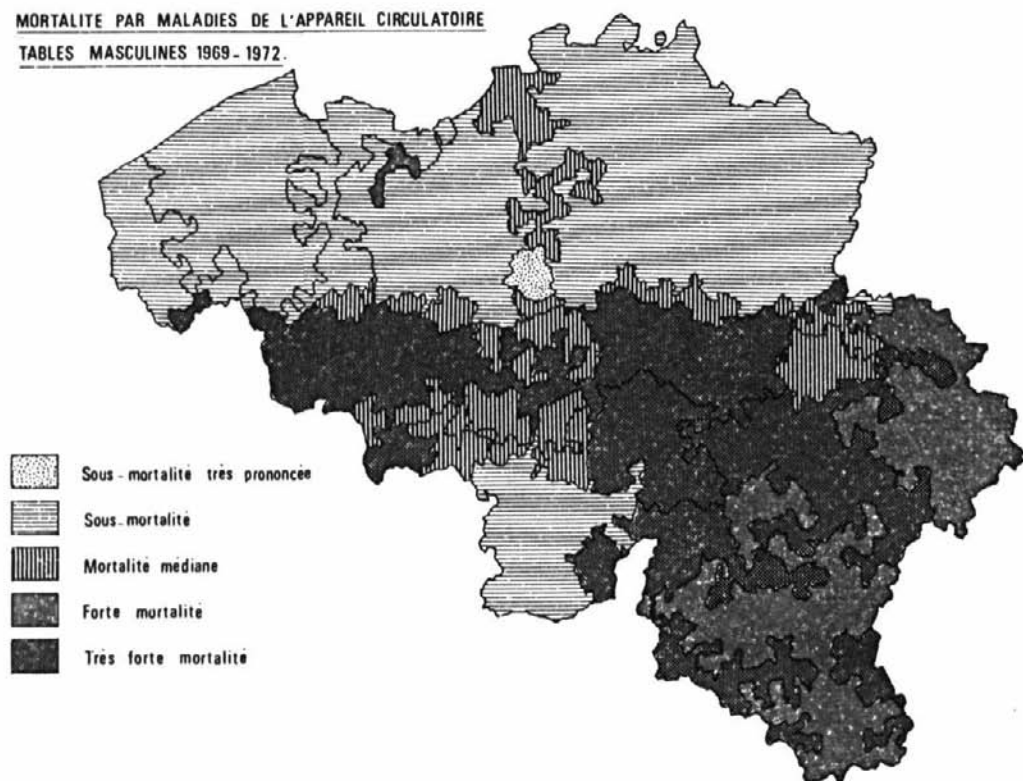
La carte 3 tente de dégager une synthèse de l'intensité de la mortalité par maladies de l'appareil circulatoire en s'appuyant sur les tableaux 2 et

TABLEAU 3 - TABLES MASCULINES

Groupes de mortalité générale frote ou médiane
Intensité des décès par maladies de l'appareil circulatoire

| | Groupes de forte mortalité générale : Espérances de vie à la naissance, toutes causes, 65,6 à 66,6 ans | Groupes de forte mortalité générale : Espérances de vie à la naissance, toutes causes, 67,2 à 67,7 ans | Groupes de forte mortalité générale : Espérances de vie à la naissance, toutes causes, 67,2 à 67,7 ans |
|--|---|---|---|
| Quotients de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (p. 1000): | | | |
| 65 à 69 ans | 105,2 | 108,5 à 121,2 | 82,6 |
| 70 à 74 ans | 103,3 | 161,6 à 179,0 | 160,5 |
| 75 à 79 ans | 198,6 | 243,9 à 268,0 | 220,8 |
| e_0 toutes causes: | 65,1 | 65,6 à 66,6 | 67,7 |
| Gains en années de vie par suppression des décès dus aux maladies de l'appareil circulatoire | 4,4 | 5,1 à 5,2 | 5,7 |
| Régions | n° 16 Entre Sambre et Meuse | n° 8 Bordures ardennaises | n° 4 Sud de la Flandre orientale, Régions marginales du sud du Brabant et du Limbourg |
| | n° 12 Périphérie des agglomérations industrielles wallonnes | n° 9 Namurois | n° 7 Plateau ardennais-Lorraine-Famenne |
| | | n° 11 Wallonie du nord | n° 10 Hautes-Fagnes, confins orientaux de la région liégeoise |
| | | n° 15 Sud-ouest de la Région de Mons | |

MORTALITÉ PAR MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE
TABLES MASCULINES 1969 - 1972.



CARTE 3 - Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire - tables masculines 1969-1972

3 qui explicitent la légende. Le trait majeur est sans conteste une sous-mortalité d'ensemble des régions flamandes par rapport à la Wallonie. Outre cette caractéristique géographique fondamentale, il faut noter, dans la partie flamande, une surmortalité relative des régions très urbanisées, Anvers, Gand et la banlieue flamande de Bruxelles. Au contraire, en Wallonie, les régions industrielles et la banlieue wallonne de Bruxelles apparaissent en sous-mortalité par rapport aux zones rurales, l'Entre-Sambre-et-Meuse faisant exception. Il faut toutefois nuancer cette constatation en soulignant la similitude des situations des grandes agglomérations, Anvers, Charleroi et Liège ainsi que Bruxelles et ses banlieues ; la Région gantoise est la seule en surmortalité. Rappelons en outre que Bruxelles-Capitale est la région à la sous-mortalité par maladies de l'appareil circulatoire la plus marquée.